

Tableau des indemnités mensuelles des élus de la commune de NIVILLAC

ELUS	Indemnité maximale possible			Proposition			
	% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire	Montant Individuel brut mensuel par élu	Montant brut total	% de l'indice brut terminal	Montant individuel brut mensuel	Montant brut total	Observations
Maire	55	2 128.54	2 128.54	50	1 935.33	1 935.33	
Adjoints	22	851.54	5 109.27	20	774.13	4 644.79	
Conseillers délégués				8.46	327.77	655.54	
Enveloppe budgétaire maire et adjoints				Total indemnités du maire des six adjoints et deux conseillers délégués			
				7 237.81			
				Enveloppe résiduelle pouvant être répartie			
				2,15			

Envoyé en préfecture le 12/04/2017
 Reçu en préfecture le 12/04/2017
 Affiché le 12/04/2017
 ID : 056-215601477-20170410-2017D25-DE

Montant mensuel correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire au 1^{er} février 2017 : 3 870.66
 - Adjoint(e)s dans l'ordre du tableau : DENIGOT Béatrice- OILLIC Jean-Paul- PHILIPPE Jocelyne- DAVID Guy- GICQUIAUX Cécile- DAVID Gérard
 - Conseiller(e)s délégué(e)s : PERRONNEAU Claire-Lise – FREOUR Jean-Claude